



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/18

Reçu en Préfecture le : 10/07/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 9 juillet 2018
D-2018/267

Aujourd'hui 9 juillet 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Cécile MIGLIORE présente jusqu'à 17h30

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Mme Laetitia JARTY ROY

Subventions aux associations. Réajustement des budgets d'activités d'accueils éducatifs et de loisirs 2017. Autorisation. Décision

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par la délibération en date du 12 décembre 2016 n° D-2016/539 vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions annuelles de partenariat au titre de l'exercice 2017, avec les associations qui agissent en faveur de l'Enfance.

Par délibérations en date du 12 juin 2017 n° D-2017/236 et du 20 novembre 2017 n° D-2017/483, vous avez à nouveau autorisé Monsieur le Maire à signer d'autres conventions annuelles avec les associations qui agissent en faveur de l'Enfance et/ou des avenants à ces mêmes conventions de partenariat.

Ces conventions et leurs avenants définissaient nos objectifs pour 2017 et les aides financières qui y étaient associées, et ce, à titre prévisionnel.

Après étude des bilans d'activités 2017, il s'avère que des crédits affectés à certaines associations n'ont pas été entièrement consommés.

En effet, la forte fréquentation des accueils de loisirs dont les capacités sont ajustées tout au long de l'année au plus près des besoins a généré des recettes supplémentaires de la part des familles et de la Caisse d'Allocations Familiales. Ces recettes ont eu pour conséquence de diminuer les coûts restant à charge de la Ville.

De plus, la recherche permanente d'une gestion plus rationnelle et plus efficiente permet de mieux maîtriser la dépense et ce, en lien avec nos partenaires associatifs.

L'ensemble des réajustements liés au non versement de la totalité des soldes d'un montant global de 213 815 euros est détaillé ci-dessous :

Associations	Action	Désaffectations des soldes suite aux bilans
AVANT GARDE JEANNE D'ARC	Centres d'Accueils et de Loisirs	-52 090,00
UNION SPORTIVE CHARTRONS - Maison de Quartier	Centres d'Accueils et de Loisirs	-35 467,00
UNION SPORTIVE CHARTRONS - Maison de Quartier	Accueils Périscolaires	-13 573,00
CLUB PYRENEES AQUITAINE	Centres d'Accueils et de Loisirs	-13 248,00
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	Centres d'Accueils et de Loisirs	-13 224,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN	Centres d'Accueils et de Loisirs	-13 006,00
LES COQS ROUGES	Centres d'Accueils et de Loisirs	-12 831,00
AVANT GARDE JEANNE D'ARC	Accueils Périscolaires	-10 075,00
UNION SAINT JEAN	Centres d'Accueils et de Loisirs	-7 990,00
CLUB PYRENEES AQUITAINE	Accueils Périscolaires	-7 272,00
UNION SAINT JEAN	TAP 6-11 ans	-6 671,00
UNION SAINT JEAN	Accueils Périscolaires	-6 531,00
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN	Accueils Périscolaires	-5 063,00
LES COQS ROUGES	Accueils Périscolaires	-4 393,00
CLUB PYRENEES AQUITAINE	TAP 6-11 ans	-3 708,00

LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN	TAP 6-11 ans	-2 246,00
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	TAP 3-5 ans	-1 429,00
LES COQS ROUGES	TAP 6-11 ans	-1 380,00
AVANT GARDE JEANNE D'ARC	TAP 6-11 ans	-1 118,00
CLUB PYRENEES AQUITAINE	Actions en faveur des adolescents	-2 500,00
Total		-213 815,00

Ce solde positif d'un montant de 213 815 euros sera utilisé pour permettre des réajustements de budgets d'activités ainsi que des renforcements de capacités d'accueil des centres de loisirs et des accueils périscolaires.

Il donnera lieu à de nouvelles affectations dont certaines vous sont présentées lors de cette même séance publique du conseil municipal.

C'est pourquoi, si vous en êtes d'accord, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- décider ces nouvelles répartitions budgétaires sur le budget Enfance.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Emmanuelle CUNY